

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-1587

présenté par
M. Ruffin

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Pouvoirs publics »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Présidence de la République	0	4 000 000
Assemblée nationale	4 000 000	0
Sénat	0	0
La Chaîne parlementaire	0	0
Indemnités des représentants français au Parlement européen	0	0
Conseil constitutionnel	0	0
Haute Cour	0	0
Cour de justice de la République	0	0
TOTAUX	4 000 000	4 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à permettre le versement d'un 13^e mois aux femmes de ménage de l'Assemblée nationale.

L'Assemblée, ses lustres et ses dorures, ne brillent pas tout seul : « J'habite Les Mureaux, nous disait Graziella. Je me lève à 4 h, je prends le bus à 4 h 53, il m'amène à la gare à 5 h 03, là en principe j'arrive à Saint-Lazare à 6 h 10. Mais souvent, le train est en retard. Des fois, je pleure. Ensuite, après le travail, je retourne à 9 h 07...

- Donc, vous venez pour trois heures ?
- C'est ça. Depuis 1993.
- Vous faites tout ça pour trente euros ?
- Voilà. On n'a pas le choix. »

Ca, sous notre nez, alors que les députés touchent leur 5 715,43 €... Nous avons appelé un prestataire : « Vous savez, M. Ruffin, m'a répondu la directrice, mon objectif, c'est d'aller vers le temps plein. Mais il faut que j'aie des demandes du donneur d'ordre. Le 13^e mois existe chez d'autres clients, il y a des négociations tripartites avec les syndicats. Si jamais les clients ne réclament pas ça, nous avons les mains liées, et ça ne se fait pas. »

Afin de garantir un 13^e mois aux femmes de ménage travaillant à l'Assemblée nationale, nous transférons 4 millions d'euros en AE et en CP du programme 501 « Présidence de la République » (action unique 01) prévus pour les « déplacements présidentiels » pour abonder de 4 millions d'euros en AE et en CP le programme 511 « Assemblée nationale » et son action unique.